



Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville

Monique Poulot, Claire Aragau

► To cite this version:

Monique Poulot, Claire Aragau. Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville. Historiens et géographes, 2012, N°419, p. 119-126. hal-00846816

HAL Id: hal-00846816

<https://hal.science/hal-00846816>

Submitted on 20 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville

Résumé :

La périurbanisation est devenue une question de recherche au fur et à mesure de l'autonomisation de l'espace périurbain tant par rapport à la ville que par rapport à la campagne. L'habiter en périurbain ou le modèle de la ville diffuse témoigne ainsi de nouvelles manières de vivre la ville, voire de concevoir la ville : cette ville qui se revendique ville-campagne et ville-village est-elle en passe de réinventer la qualité de la ville ?

Summary :

Suburbanization has gradually become a research question as suburban space grows equally independant from the city and the countryside. Housing in suburban space or the dispersed city model thus demonstrate new ways of living the city, even new ways of conceaving the city : is this city which claims itself city-countryside and city-village on its way to re-invent city quality ?

L'étalement urbain, favorisé par l'automobile et confirmé par les différents recensements depuis les années soixante-dix, a changé la forme des villes françaises : traditionnellement denses, elles s'éparpillent et s'émiettent jusqu'à se défaire ou se réinventer (Bauer et Roux, 1976 ; Charmes, 2011). Cette diffusion urbaine, souvent concentrique et guidée par les voies de communication, a envahi les campagnes environnantes et donné naissance à un espace original, hybride, qui présente des caractères, simultanément urbains et ruraux. La périurbanisation, à la fois processus et produit, est devenue une question de recherches, avec un espace support et ses modes d'organisation depuis la définition en 1996 par l'INSEE du Zonage en Aires Urbaines¹ (Le Jeannic, 1996), marqué aussi par une société et ses pratiques sociales. Longtemps pensé comme une ville en devenir, le périurbain montre *a contrario* une autonomisation par rapport aux deux modalités classiques d'occupation de l'espace, l'urbain et le rural : « espace intermédiaire » pour les uns (Bonerandi et *al.*, 2003) ou « tiers espace » pour les autres (Vanier, 2000), il est tout autant « autre ville qu'autre campagne » (Poulot-1, 2008). Longtemps qualifié de contre-ville, voire d'anti-ville (Ripoll et Rivière, 2007), ce

¹ Cet espace dit « couronnes périurbaines » rend compte des mobilités de travail avec comme seuil 40% de la population active d'une commune mais il reste en deçà de l'espace marqué par l'influence de la ville.

périurbain, avec 25% de la population française et quelque 35% de la population urbaine, sort peu à peu de son statut d'espace monofonctionnel (de résidence et de consommation) et sans polarité. D'une part des solidarités territoriales se mettent en place, prenant des formes spécifiques dans un milieu caractérisé par des « densités dispersées » (Bres et Mariolle, 2009) au sein d'espaces de campagne. Plus encore, à rebours des débats sur la durabilité condamnant cette ville étalée au profit de la ville dense, les ménages périurbains en viennent à considérer leur espace de vie comme des lieux propices à l'éclosion de pratiques en adéquation avec un mode de vie plus « écologiquement responsable et solidaire » (Desjardins et *al.*, 2010).

Notre propos est d'interroger ici le périurbain et ses habitants dans leur capacité à réinventer la ville dans un contexte de crise urbaine : comment contribuent-ils à lui (re)donner une qualité désormais synonyme de durabilité depuis le rapport Bruntland ? Le périurbain renvoie d'abord à la ville-campagne ou ville fertile² ; il participe ainsi de cette ruralité qui, alors que l'espace rural ne cesse d'être grignoté, demeure une aspiration forte de la société française (Bonnain-Dulon et *al.*, 2011). Il s'affiche de surcroît comme la ville-village, celle où, dans une mixité nouvelle, les proximités se recréent, permettant la mise en œuvre de gestes de la citadinité (Dorier Apprill et Gervais Lambony, 2007). Mais ces évolutions, si fortes soient-elles, demeurent fragiles quand les mobilités continuent d'être le ressort central d'un périurbain toujours en extension (Aragau, 2007), à la recherche d'un territoire pertinent pour un développement local qui intègre les espaces ouverts, en dépit d'une rente urbaine sans commune mesure avec la rente foncière (Charvet et Poulot, 2006).

1- Habiter la ville–nature : qualité environnementale, qualité de vie, qualité alimentaire

La ville-nature ou ville-campagne n'est pas une construction neuve comme le montrent les enquêtes en généalogies, depuis le mythe arcadien ou celui de la « pastorale » (Donadieu, 1998) jusqu'aux utopies qui ont guidé les villes nouvelles en passant par les cités-jardins ou la grande ville organisée par un système de parcs (Forestier, 1908). Le périurbain en constitue un dernier avatar dont l'ampleur (un tiers de l'espace français) construit une nouvelle figure de la ville qui, loin des logiques fonctionnalistes de séparation entre ville/campagne/nature, associe désormais « le rural et l'urbain, le centre et la périphérie, le plein et le vide (...) sans se limiter à l'ornementation classique et aux espaces verts de l'hygiénisme moderne » (Chalas, 2002). Cette ville verte puise dans le goût du paysage et une nostalgie du village *versus* la grande ville, voire dans la recherche d'« un juste positionnement entre nature et

² Titre d'une exposition, Cité de l'Architecture, Paris, printemps 2011.

artefact pour se prémunir des catastrophes tant naturelles que d'origine anthropique, voire pour en capter les forces vivifiantes » (Younès, 2008).

11- Habiter les espaces ouverts : un cadre de vie de qualité

Les espaces ouverts à vocation forestière ou agricole –soit des espaces non bâtis aux sols non imperméabilisés susceptibles d'une réversibilité d'usages- constituent l'originalité première des auroles périurbaines³. Ainsi occupent-ils près de 80 % de la Région Ile-de-France et les espaces agricoles représentent à eux seuls 60 % de la surface de l'aire urbaine toulousaine (RGA, 2010). Qualifiés d'interstices dans les analyses urbano-centrées, ils apparaissent dans une inversion de regard des espaces dominants qui structurent le territoire de la ville.

Longtemps simple « cadre de vue » à contempler, ce rural périurbain est devenu un « cadre de vie » où les nouveaux habitants s'enracinent et auquel ils sont particulièrement attachés. Peu évoqué par les *accourus* des années 60-70 plutôt en quête de logements de bonne taille et à moindre coût (Berger, 2004), il est aujourd'hui plébiscité par les nouveaux habitants (Poulot et Rouyres, 2007-1). Ainsi dans le « nouveau village » de Port-Sud à Breuillet (Essonne), les installés des années 70 considéraient l'environnement rural comme « *moche* » et le village « *comme un trou peuplé de cultivateurs* » quand ceux des années 90 y reconnaissent « *la campagne (...) une ville-campagne, pas la banlieue, une autre couronne* »⁴. Loin d'être perçus comme des étendues sans qualité, en attente d'être informés par l'urbanisation, les espaces ouverts participent désormais du sentiment « *d'avoir de l'espace devant soi et à soi, de vivre dans des espaces où l'on a de la place* », toutes expressions d'une faible densité désirée. Plus encore, ils expriment la singularité du lieu habité, par rapport à la banlieue, aux centres ou à l'espace rural que les périurbains ont quittés (Dodier, 2007). Ils y apportent de la « distinction » d'où la création d'associations pour les respecter, les protéger, ou les conserver afin de les faire accéder au rang de patrimoine⁵ et au final fermer le territoire à l'urbanisation (Poulot, 2006). A l'image des habitants de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, les périurbains « élèvent les vides au rang de vides structurants » qui viennent affirmer « l'originalité morphologique et l'identité de l'espace qu'on habite et permettent de mieux accepter la densité des espaces bâtis » (Chalas, 2005).

³ Le terme « espaces ouverts », catégorie opératoire dans les pays anglo-saxons depuis les années 60, peine à s'imposer en France. Certains auteurs lui préfèrent celui d'« espaces périurbains non bâtis » (EPNB) (Banos et Sabatier, 2010).

⁴ DUSSERRE-BRESSON Q., 2011, *Le nouveau village de Port-Sud, 1970-2010 : quarante ans d'évolution*, mémoire de M2, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

⁵ Ainsi quasiment tous les Parcs naturels régionaux recoupent le périurbain et une dizaine sont entièrement situés dans la nappe périurbaine (Roux et Vanier, 2008).

12- Vivre dans les espaces ouverts : vers de nouvelles pratiques alimentaires et de nature (Banzo et Valette, 2006)

Cette reconnaissance des espaces ouverts par des habitants soucieux de vivre dans une ville-campagne relève aussi d'une appropriation liée à des pratiques nouvelles qui aboutissent à un usage toujours plus intensif de ces lieux devenus « territoires du quotidien » (Di Méo, 1996). Les périurbains ont adopté les aménités vantées par les promoteurs des nouveaux villages ou lotissements : s'installer en périurbain c'est « *emménager dans la maison de vacances de tous les jours avec toutes les pratiques associées de nature (...) Dans un rayon de 20 kilomètres, il y a plusieurs forêts, des châteaux, des golfs, de très nombreux clubs hippiques et d'innombrables buts de promenade* »⁶. Si ces pratiques demeurent difficiles à quantifier, leur récurrence dans les enquêtes témoigne du rôle des espaces ouverts dans des projets de vie qui conjuguent contact avec la nature, accès au beau et au patrimoine, loisirs champêtres et vie saine (Le Caro, 2007).

Les remises en cause de produits alimentaires standardisés et/ou susceptibles d'apporter des maladies participent de ce nouveau regard sur les campagnes agricoles environnantes, avec le souci pour les périurbains de contrôler les processus de production. Le « bien manger » qui tient du « manger sain » et du « manger juste » appelle de nouvelles figures de l'agriculture : agriculture biologique ou *a minima* raisonnée, agriculture de label et de proximité, agriculture équitable ou plus encore éthique (Fumey, 2010). Cette quête de l'authentique et du local signe le retour du terroir : il autorise une appropriation des lieux, en les nommant ou les rabattant sur un produit territorialisé à image forte ; il encourage la mise en scène des savoir-faire agroalimentaires dans des espaces publicisés, comme les microbrasseries ouvertes en Vexin ou Gâtinais, lieux de fête et de convivialité (Poulot et Rouyres, 2007-2). Le fort développement des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, véritable outil d'une « agriculture de reliance » avec la livraison de paniers hebdomadaires pré-payés (Lamine, 2008)⁷, ressortit du même désir des périurbains de se revendiquer habitants, citoyens et consommateurs des lieux qu'ils habitent et qu'ils souhaitent modeler selon leur image de ville-campagne. Le périurbain devient ainsi un lieu des possibles où la vie est à réinventer.

2- Habiter la ville-village : réinventer la proximité et le vivre-ensemble

⁶ OUTREBON H., 2004, *Ruralités en Plaine de Versailles : les agriculteurs et les autres*, 103p., Mémoire de M1, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

⁷ Avec le pré-paiement des paniers, le consommateur qui partage avec l'agriculteur les aléas de la production s'arroge aussi un droit de regard sur les façons culturelles. Le mouvement des AMAP ne se limite pas au périurbain.

La formule peut surprendre quand le périurbain fabrique aussi de l'exclusion, depuis les rejetés de la ville – les catégories modestes qui y accèdent à la propriété (Sencébé, 2007)- jusqu'aux clubs résidentiels verrouillés par le prix du logement, les taxes et les politiques locales (Charmes, 2005, 2011 ; Aragau, 2007). Mais le rêve de la maison individuelle (Berger, 2010), du vivre loin des nuisances urbaines ou de ses désenchantements demeure vivace si bien que les néo-ruraux des années 1970, désireux de le quitter à la retraite, y restent et que les jeunes décohabitants, hostiles à ce lieu désert pendant l'adolescence, s'y réinstallent. Le périurbain, à travers les politiques publiques qui s'y déploient, se dévoile progressivement comme un espace capable de formes de développement innovantes et endogènes. Cette prise de conscience, timide du côté des élites urbaines promptes à dénoncer un contre-modèle de durabilité (Vanier, 2011), s'affirme tant du côté des élus locaux que des habitants eux-mêmes (Kaufmann, 2008).

21- L'entrée du périurbain en mixité sociale : vers un vivre-ensemble

Les politiques tentent notamment, pour lutter contre la ségrégation socio-spatiale, d'y promouvoir une mixité sociale et démographique loin de la figure classique du ménage bi-actif avec enfants, afin de réinventer le vivre ensemble dans une ville-village. Cet accueil de populations nouvelles appelle une politique de l'habitat plus complexe qu'une simple politique du logement, permettant l'éclosion de nouveaux modes d'habiter. La densification des centres bourgs, conformément à la loi SRU, avec la construction de petits collectifs ou la réhabilitation d'anciens bâtiments (corps de ferme, anciennes industries) autorise la mise sur le marché de logements pour des jeunes et des couples décohabitants. Plus encore, certaines intercommunalités se dotent d'un PLHI (Plan Local de l'Habitat Intercommunal) sans que la loi ne les y contraigne. Par cet accueil de jeunes travailleurs et de familles mono-parentales, le périurbain qui gagne en épaisseur et construction sociale ne peut plus être taxé d'anhistorique. La réussite de cette mixité sociale et démographique convoque toutefois une politique plus globale pour dépasser la simple fonction de « cité dortoir » : l'accessibilité au logement, à l'emploi, aux services en est le maître-mot. Ainsi les mobilités en périurbain (Cailly, 2008) se font intégratrices pour les captifs (Rougé, 2007) -jeunes, femmes au foyer, personnes âgées...- avec la construction de logements près des gares (Brès et Mariolle, 2009), le développement du transport à la demande, le balisage de linéaires de circulation douce pour relier les hameaux au centre-bourg si bien que le périurbain devient terre d'ancrage et terre d'accueil pour des jeunes et des retraités (Berger et *al.*, 2010).

22- Le périurbain ou le choix de la proximité : entre mobilité et ancrage

Au final la question périurbaine ressortit de l'emploi (Beaucire et Chalonge, 2011), volet

particulièrement complexe des politiques territoriales sur lesquelles les élus ont difficilement prise. Les initiatives sont nombreuses, notamment en direction de la clientèle *a priori* captive ou inscrite dans les courtes distances qui peut faire vivre commerces et services locaux, surtout en pleine journée, contrairement aux actifs. Des épiceries multi-services parfois aidées par des mesures municipales (facilités fiscales, allègement des loyers), des services de la CAF par visio-conférences... fleurissent dans les bourgs périurbains pour cette clientèle « ressource » qui, paradoxalement, devient gage de durabilité pour des territoires longtemps soumis au seul rythme des migrations pendulaires. Ces innovations se combinent à la préservation de l'existant, à l'image des petits commerces en déclin depuis les années 1970. Le volet « services et équipements » est ainsi le premier à aider à la constitution de polarités secondaires en marge des grandes agglomérations (Aragau, 2009).

Mais habiter pleinement le périurbain est aussi pouvoir y travailler : l'enjeu est majeur qui touche tant aux mobilités avec le nécessaire raccourcissement des navettes domicile-travail qu'à un développement local susceptible d'implanter ou de réimplanter des emplois. Des actions liées à de nouveaux outils esquissent certaines inflexions : c'est l'inscription à la Plate-forme d'Initiative Locale (PFIL) qui accorde aux jeunes entreprises (moins de 3 ans) des prêts d'honneur sans garantie ; c'est la création de pépinières d'entreprises. S'expérimentent aussi, pour la création de Zones d'Activité Economique, des politiques d'anticipation foncière qui, menées avec un Etablissement Public Foncier, donnent à la municipalité un rôle d'arbitre dans le choix des critères de vente -à savoir un ha de terre vendu contre la création d'un certain nombre d'emplois, soit entre 25 à 30 emplois/ha⁸.

A travers ces nouveaux éléments de centralité en création ou en renforcement, émerge une réflexion sur la périurbanité comme ressource territoriale, mais aussi sur la morphologie des villages et leur capacité à forger un réseau pour constituer des territoires périurbains mais non urbains (Rallet et Torre, 2008). Le rôle de l' élu s'y renouvelle, en quête d'alternatives entre les politiques du rural et celles de la ville. Après avoir symbolisé l'échec des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme, le périurbain accède ainsi à une certaine maturité par le biais de nouveaux outils et modes d'action : de simple réceptacle de populations et d'infrastructures déversées par la ville, il se mue peu à peu en une terre d'accueil où les projets de territoire viennent faire écho à des parcours de vie susceptibles de s'y inscrire pleinement et durablement.

⁸ Recherche PUCA (2010-2012), « La mobilité et le périurbain à l'impératif de la ville durable », réponse LADYSS, LISST Cieu, ESO Caen « Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ? ».

3- Vers une autre façon de faire la ville

Ces évolutions vers une ville-campagne et une ville-village, qui témoignent de nouvelles attentes vis-à-vis de la ville et des pratiques d'urbanité, appellent de nouvelles manières de faire la ville centrées sur la conservation d'espaces ouverts et sur la recherche de territoires pertinents pour un développement local.

31- Le périurbain dans ou hors la ville : la question du bon périmètre administratif
Le périurbain, dans son processus d'autonomisation ou d'affranchissement de la ville mère, est confronté à la question de son inscription dans un territoire administratif, au risque d'être absorbé dans un découpage plus vaste lui retirant spécificités et prérogatives. Dans le contexte actuel de réformes territoriales qui mêle réorganisation politique et recherche de périmètre intercommunal fonctionnel, avec des injonctions multiples réclamant, qui, moins d'émiettement territorial, qui, la poursuite de la décentralisation, les découpages se cherchent. En témoignent l'abandon des Pays dont certains étaient établis aux portes des villes ou encore le retard pris par l'Ile-de-France -région au plus faible taux de population regroupée en intercommunalité en 2007 ; dans bien des cas, le regroupement est précipité par les schémas départementaux de coopération intercommunale élaborés par les préfets et finalisés en décembre 2011.

Plusieurs alternatives se présentent pour s'affranchir du découpage en aire urbaine qui gomme certaines dynamiques et guider les regroupements communaux en périurbain. La catégorie statistique des bassins de vie offre une première possibilité d'autant qu'elle vient soutenir un fonctionnement territorial adossé à des centralités secondaires. Certains regroupements jouent sur des éléments de site et de situation en tant qu'éléments identitaires forts : une localisation de plateau, ou de fond de vallée mais encore une situation de confins ou de « ville trait d'union » (SDRIF 1994) entre deux régions. Enfin, des chefs lieux de canton, partiellement déchus de leurs fonctions d'encadrement ces dernières années, se retrouvent à la tête d'un EPCI. Ces solutions exaltent toutes des éléments de ruralité *versus* des images de la ville, qu'il s'agisse des bassins de vie, élaborés pour mieux qualifier l'espace rural⁹, ou d'éléments paysagers valorisant la place des espaces ouverts.

De surcroît, les élus du périurbain, face aux aires d'influence urbaine, sont contraints de chercher toujours plus de cohérence d'autant que les regroupements artificiels sont sanctionnés par les instances préfectorales. Dans cette « fabrique du territoire » (Roux et

⁹ INSEE, 2003, *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*, rapport pour la DATAR (avec la participation de l'IFEN, l'INRA, SCEES).

Vanier, 2008) s'impose toujours plus l'effet de politiques incitatrices en matière de mobilités, de préférence tarifaire communautaire pour certains équipements et de création ou de maintien de services de proximité. Articulation des échelles, polarisation, hiérarchie de micro-centralités deviennent peu à peu les références obligées des édiles tout autant que le refus de devenir une « simple réserve paysagère » de la ville.

32- Un projet urbain qui intègre les espaces ouverts : la question foncière

En effet, l'affirmation territoriale du périurbain passe par la revendication de modalités originales d'occupation du sol. Quand la ville est le lieu des fortes densités, de population et de bâti, le périurbain affiche des densités moindres au sein d'espaces ouverts, en butte toutefois à des tensions toujours vives en dépit d'un ralentissement de l'étalement urbain depuis la loi SRU (Comby, 2004). Les espaces ouverts constituent ainsi dans le cadre des documents d'urbanisme -Plans locaux d'urbanisme et Schémas de Cohérence territoriaux- un enjeu du projet périurbain. Nécessaires à la bonne santé de la ville pour des raisons environnementales, récréatives, voire alimentaires, ils interviennent pour lui donner forme et texture. C'est l'inversion de regard du projet métropolitain montpelliérain (Jarrige et *al*, 2006) ; ce sont les « champs urbains » qui ponctuent l'agglomération rennaise ; ce sont les programmes agri-urbains et les parcs naturels régionaux, infrastructures vertes autour desquelles doit se déployer la région urbaine capitale (Fleury et Donadieu, 2003 ; Poulot, 2011).

Le contrôle du foncier revêt plusieurs formes dans les politiques municipales, mêlant outils d'aménagement rural et formules innovantes plus spécifiquement périurbaines. La Société d'Aménagement foncier et d'Etablissement Agricole (SAFER), organisme protecteur par excellence de la ruralité dans son volet agricole, pratique désormais la surveillance foncière dans le cadre de conventions avec les communes pour empêcher les changements d'affectation des sols. Sous la pression d'associations de défense du cadre de vie, les édiles se saisissent d'outils opérationnels, notamment de classement, pour entraver l'urbanisation : espaces naturels sensibles, sites classés ou inscrits ou encore Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ou AVAP¹⁰ se multiplient au risque de bloquer les initiatives de développement local par leur trop forte contrainte. Enfin l'impossible résistance de la rente foncière *versus* la rente urbaine a suscité de nouvelles procédures : les zones agricoles protégées (ZAP) et les périmètres de protection et d'aménagement des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) promulgués dans la loi rurale de 2005 viennent ainsi figer les

¹⁰ Ex- ZPPAUP, loi du 12 juillet 2011.

usages du sol au moins pour une génération (Serrano et Vianey, 2007).

La garantie du foncier reste toutefois bien fragile à défaut de s'inscrire dans un projet de territoire plus global relevant de documents de planification ou de territoires de projet (Poulot-2, 2008). Les Parcs naturels régionaux en offrent une figure, plus enclins à protéger les espaces naturels quand les programmes agri-urbains privilégient plutôt l'entrée agricole dans sa dimension multifonctionnelle. Quant aux nouveaux schémas d'aménagement d'urbanisme depuis 2000, les Scot, ils affirment tous la nécessaire conservation de ces espaces pour rendre la ville durable (Martin *et al.*, 2006).

Conclusion

Le périurbain oblige bel et bien à repenser la ville. Longtemps stigmatisé, il reste plébiscité par les habitants ; longtemps espace de l'entre-deux ou étape d'un parcours résidentiel, il se construit désormais comme territoire d'accueil et terre d'ancrage. De nouveaux modes d'habiter s'y déploient auxquelles les politiques publiques font écho autour de pratiques résidentielles renouvelées favorisant les mobilités de proximité et l'attrait pour des espaces ouverts devenus structurants. Le périurbain fait ainsi figure de laboratoire d'expériences nouvelles pour la ville en quête d'un équilibre entre espaces bâtis et espaces non bâtis, entre mobilités et besoin d'enracinement. En dépit d'une institutionnalisation contrariée face à des logiques encore triomphantes de centralité, il n'a de cesse d'affirmer son autonomie, inventant nouveaux outils de gestion foncière ou de redéploiement des emplois. Dans cette affirmation progressive, il s'inscrit à rebours des théories fonctionnalistes accordant une fonction à chaque fragment de ville puisqu'il revendique, en gagnant en épaisseur, un contrôle de toutes les fonctions, tant rurales qu'urbaines, tant résidentielles que de production ou de loisirs, sans renier des relations à plus long cours dans le jeu des mobilités contemporaines. Il présente clairement une des figures actuelles de la qualité urbaine qui n'en finit pas de questionner notre modèle classique de ville. La recherche géographique européenne ne dit pas autre chose depuis *l'Entre-ville* de Tomas Sieverts (Sieverts, 2004) en Allemagne jusqu'à *l'enquête en urbanophobie* de Joëlle Salomon-Cavin en Suisse et en Angleterre (Salomon-Cavin, 2005).

Bibliographie

- ARAGAU C., 2009, « Les petites villes du périurbain : pérennités et métamorphoses », in VALLAT C. (dir.), *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses*, vol.2, *Turbulences*, l'Harmattan, p. 49-58
- ARAGAU C., 2007, « Voie express et ségrégation : les fluctuations du marché foncier et immobilier aux franges ouest de l'Île-de-France », *Noréis*, 205, p. 81-94.
- BANOS V., SABATIER B., 2010, « Les espaces périurbains non bâtis en France : entre

publicisation « urbaine » et « privatisation » rurale », *Articulo-Journal of Urban research*, 3, sur <http://articulo.revues.org/1524>.

BANZO M., VALETTE E., 2006, « Les espaces non bâtis ; enjeux de nouvelles pratiques et de nouveaux vécus urbains », *Sud Ouest Européen*, 22, p. 27-39.

BAUER G., ROUX J.-M., 1976, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Le Seuil.

BEAUCIRE F., CHALONGE L., 2011, « L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'indépendance » in PUMAIN D., MATTEI M.F. (dir.), *Données urbaines*, 6, Anthropos-Economica, p. 61-64.

BERGER M., ROUGE L., THOMANN S. et THOUZELLIER C., 2010, « Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille) », *Espace populations sociétés* 2010/1, p.53-67.

BERGER M., 2010, « Les choix résidentiels des Franciliens : l'attraction des pavillons ne se dément pas », in AUTHIER J.-Y., BONVALET C., LÉVY J.P., *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, P.U.L., p. 295-313.

BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*. Paris, CNRS Éditions.

BERQUE, BONIN P., GHORRA-GOBIN C. (dir.), 2006, *La ville insoutenable*, Paris, Belin.

BONERANDI E., LANDEL P.A., ROUX E., 2003, « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville », *Revue de géographie alpine*, T. 91, n°4, p. 67- 79.

BONNAIN-DULON R., CLOAREC J., DUBOST F. (ed.), 2011, *Ruralités contemporaines, Patrimoine, Innovation, Développement Durable*, L'Harmattan.

BRES A, MARIOLLE B., 2009. « De la ville de la courte distance à la ville polycentrique : densifier à partir des gares », *Transports urbains*, Mobilités-Réseaux-Territoires n°115.

CAILLY L., 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? L'exemple d'une aire urbaine d'une ville française (Tours) », *EspacesTemps.net*, <http://espacestems.net/document5093.html>.

CHALAS Y., 2005, « La ville-nature contemporaine », *Annales de la Recherche urbaine*, n°98, p. 43-49.

CHALAS Y., 2002, *Villes contemporaines*, Paris, Cercle d'Art.

CHARMES E., 2011, *La ville émietlée, Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, coll. La ville en débat.

CHARMES E., 2005, *La vie urbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises.

CHARVET J-P., POULOT M., 2006, « Conserver des espaces ouverts dans la métropole éclatée : le cas de l'Ile-de-France », in DORIER-APPRILL (dir.), *Ville et environnement*, Paris, Sedes, p.332-369.

COMBY J., 2004, « Quelques idées simples sur les politiques foncières locales », *Etudes foncières*, n°10, p. 7-14.

DESJARDINS X., METTETAL L. et al., 2010. « L'habiter périurbain au péril de la crise énergétique » in METTETAL L., *L'amélioration énergétique du parc francilien, les enjeux socio-économiques*, Rapport IAU – CSTB – Paris 1, PUCA-PREBAT, p. 106-149.

DI MEO G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.

DONADIEU P., 1998, *Campagnes urbaines*, Le Méjan, Actes Sud.

DODIER R., 2007, « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains »? *Noréis*, n° 202, p. 35-46

DORIER APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P. (dir.), 2007, *Vies citadines*, Belin, Coll. Mappemonde.

FLEURY A., DONADIEU P., 2003, « La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe », *Revue de géographie alpine*, 91-4, p. 19-29.

FORESTIER J.C.N., 1908, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Institut Français d'architecture, Ed. Norma (réédition, 2007).

FUMEY G., 2010, *Manger global, manger local*, Paris, CNRS éditions.

JARRIGE F., THINON P., NOUGAREDES B., 2006, « La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains : exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Montpellier », *Revue d'Economie régionale et Urbaine*, 3, p. 393-414.

KAUFMANN V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, Lausanne PPUR.

LAMINE C., 2008, *Les AMAP, un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*, Michel Y eds.

LE CARO Y., 2007, *Les loisirs en espace agricole. L'expérience d'un espace partagé*. Rennes, PUR.

LE JEANNIC T., 1996, « Le Zonage en aires urbaines. Une nouvelle approche de la ville et de son espace périurbain », *Insee Méthode*, n°69-70-71, p. 407-442.

MARTIN S., BERTRAND N., ROUSIER N., 2006, « Les documents d'urbanisme : un outil pour la régulation des conflits d'usage de l'espace agricole périurbain ? », *Géographie Economie Société*, vol. 8, p. 329-349.

POULOT M., 2006, « De la clôture patrimoniale des territoires périurbains dans l'ouest francilien », *Socio-Anthropologie*, n°19, p. 109-125.

POULOT M., 2008-1, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, vol. 83/4, p. 269-278.

POULOT M., 2008-2, « Des territoires de projet en périurbain : les programmes agri-urbains », *Historiens et Géographes*, 403, p. 159-172.

POULOT M., 2011, « Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 11, n° 2, <http://vertigo.revues.org/11188>.

POULOT M., ROUYRES T., 2007-1, « Refaire campagne en Ile-de-France », *Noroi*, «Recomposition des espaces ruraux », n° 202, pp. 61-71.

POULOT M., ROUYRES T., 2007-2, « Les terroirs en Ile-de-France : lieux à produire, lieux à conserver », in DURBIANO C., MOUSTIER P., *Les terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance*, Château-Arnoux, Campagnes et terroirs de Provence et des Alpes, p. 133-138.

RALLET A., TORRE A. (dir.), 2008, *Les nouvelles proximités urbaines*, L'Harmattan.

RIPOLL F., RIVIERE J., 2007, « La ville dense comme seul espace légitime ? », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n°102, p.121-130.

ROUGE L., 2007, "Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains.", *EspacesTemps.net*, <http://espacestemps.net/document2237.html>.

ROUX E., VANIER M., 2008, *La périurbanisation : problématiques et perspectives*, Paris, La documentation française-DIACT, coll. Travaux, n°8.

SALOMON-CAVIN J., 2005, *La ville mal-aimée*, Lausanne, PPUR, coll. Logiques territoriales.

SENCEBE Y. et LEPICIER D., 2007, "Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale.", *EspacesTemps.net*, <http://espacestemps.net/document2270.html>.

SERRANO J., VIANEY G., « Les Zones agricoles protégées : figer de l'espace agricole pour un projet agricole ou organiser le territoire pour un projet urbain », *Géographie, Economie, Société*, n°4, 2007.

SIEVERTS T., 2004, *Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Ed. Parenthèses, coll. Eupalinos.

- VANIER M., 2011, « La périurbanisation comme projet », *Métropolitiques*, 23 février, <http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html>.
- VANIER M., 2000, « Qu'est-ce que le tiers-espace ? », *Revue de géographie alpine*, n°1, p. 104- 113.
- YOUNES C., 2008, « La ville-nature », *Revue Appareil*, <http://revues.msh.parisnord.org/appareil/index.php?id=455>.